

QUESTION ÉCRITE

au Gouvernement de la Polynésie

Taraho'i, le 13 septembre 2016.

à

M. Jean-Christophe BOUISSOU

Ministre du tourisme et de la relance économique, porte-parole du gouvernement

Objet : Pollutions olfactives et nuisances sanitaires générées par l'émissaire d'évacuation des eaux pluviales de FARE - HUAHINE

Monsieur le ministre du tourisme, ia ora na,

Lors de la visite de terrain effectuée le 17 août 2016 à FARE - HUAHINE par les membres de la Commission du tourisme, de l'écologie, de la culture, de l'aménagement du territoire et du transport aérien présidée par Madame Nicole BOUTEAU, les élus dont je faisais partie ont eu le loisir de visiter l'émissaire d'eaux pluviales de FARE, situé sur la terre VAITOTI'A, **à la demande des gérants de l'hôtel Lapita Lodge et de la pension de famille « Meherio i Huahine ».**

À titre d'information, le projet de construction de l'émissaire de FARE initié par la Direction de l'équipement sur la demande de la Commune de HUAHINE, a démarré en juin 2012 sans concertation avec les citoyens ni avec les propriétaires des parcelles sur lequel l'émissaire devait être construit. Cet émissaire doté de puits d'infiltration avait pour objectif, louable au demeurant, d'assurer un meilleur écoulement des eaux pluviales provenant de la route de ceinture et de résoudre ainsi les problèmes récurrents d'inondations lors de la saison des pluies.

Cependant les inondations de cette zone géographique de FARE ne sont pas uniquement circonscrites à la route de ceinture comme indiqué dans l'étude d'impact mais touchent en réalité la totalité du bassin versant, situé en contrebas de la montagne TARA-ARII, vaste de centaines d'hectares de terres... Ce dernier ne disposant d'aucun réseau d'assainissement préexistant, la totalité des eaux superficielles converge inéluctablement vers le point d'évacuation le plus bas constitué par l'émissaire de VAITOTI'A.

Parfaitement instruit des lieux pour y résider depuis plusieurs générations, un collectif citoyen d'habitants de FARE avait alerté les autorités quant aux risques patents de pollution bactérienne, terrigène et métallique du lagon induits par la pose de cet émissaire et avait proposé des solutions plus respectueuses de l'environnement. Solutions que le service de l'équipement a tout simplement ignorées, préférant se baser sur l'expertise d'un bureau d'études extérieur aux motifs de leur érudition en matière d'hydrogéologie.

Le gouvernement a ainsi procédé dans un premier temps à l'expropriation des propriétaires des parcelles concernées par le trajet de l'émissaire pour y réaliser les travaux à partir de novembre 2014. Long de plusieurs centaines de mètres, l'émissaire part de la route de ceinture et se termine par un

exutoire dans le lagon de FARE. À mi-chemin de son parcours « un lac artificiel propre » *sic.* fait office de réservoir tampon censé décanter le trop-plein d'eau provenant de la route de ceinture.

Depuis sa mise en route, plusieurs dysfonctionnements ont été relevés et signalés par les habitants sans aucune réaction des services concernés. Comme le craignait le collectif citoyen, en raison de l'absence de réseau d'assainissement côté montagne, l'émissaire récolte non seulement les eaux pluviales de tout le bassin versant mais également toutes les eaux de voirie de la zone. La faible capacité du réservoir tampon à contenir ces eaux, entraîne leur rejet immédiat et permanent dans le lagon accompagné d'odeurs insupportables.

L'émissaire en question passe malencontreusement, vous l'aurez deviné, entre l'hôtel Lapita et la pension Meherio, au mépris total de la vocation touristique du site. Pour l'avoir constaté par nous même lors de cette visite, les touristes de la pension et de l'hôtel hument, dès leur arrivée dans ces phalanstères à priori paradisiaques, les relents nauséabonds, pour ne pas dire fétides, émanant de la mare remplie de moustiques qui tient lieu de « lac artificiel propre ».

La vase putride de ce marécage dont les eaux bourbeuses parviennent à déborder dans le lac interne du Lapita Lodge, empuantit à un tel point l'atmosphère que ces établissements d'hébergement ont dû procéder à des remboursements suite à de nombreuses plaintes de leurs clients. Les commentaires négatifs qui s'ensuivent sur les sites spécialisés risquent de causer un réel tort aux établissements touristiques riverains de l'émissaire et au tourisme en général à Huahine

De surcroît, l'exutoire est situé à proximité immédiate de l'unique plage publique de FARE, fréquentée quotidiennement par les collégiens, les rameurs et de nombreuses familles de l'île, **sans compter les touristes de l'hôtel Lapita et de la pension Meherio qui viennent s'y baigner en toute méconnaissance des risques et périls sanitaires qu'ils encourent.** Car ces eaux polluées charriées par l'émissaire posent un véritable problème de santé publique tant il est fait état d'une augmentation sensible de cas de maladies cutanées et d'otites après baignades.

Le gouvernement a pourtant choisi de faire de HUAHINE un des pôles locaux de développement du tourisme. Les acteurs locaux du tourisme désireux de redynamiser la profession ont remis en route le comité du tourisme de l'île et réfléchissent à un plan de développement qui donnera une identité forte à la destination. Mais l'émissaire qui pollue l'unique plage publique de Fare, outre les dégâts qu'il cause à l'environnement et à la santé publique, nuit à l'image de la destination et représente un sérieux frein à l'activité touristique.

Monsieur le ministre, au vu de ces éléments, mes questions sont les suivantes :

Ne croyez-vous pas les touristes de l'hôtel Lapita et de la pension de famille Meherio mériteraient mieux en termes d'accueil que ces rémugles malodorants sortant de cet émissaire et de son « lac artificiel » supposément propre ?

Ne pensez-vous pas que ces touristes venus de très loin mériteraient mieux qu'un lagon pollué les exposant de surcroît à des maladies opportunistes ?

Et enfin quel plan d'actions comptez-vous réaliser avec votre homologue de l'équipement pour mettre un terme aux dysfonctionnements et dégradations causés par cet émissaire dont il était à prévoir qu'il ne se comporterait pas comme prévu par les soit-disant « spécialistes » ?

Faarii mai te tapa'o aroha e ia maita'i oe Faaterehau.



M^{me} Eliane TEVAHITUA

Copie à M^{me} Nicole BOUTEAU, présidente de la Commission du tourisme à l'assemblée de Polynésie